

Le Président
Gilles CATOIRE

Mme Jacqueline CREMIEUX
88 rue Martre
92110 Clichy

Clichy, le 22 décembre 2011

Madame,

Le Conseil d'administration a délégué au Bureau en vertu de l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation l'autorisation de transactions judiciaires. Le Conseil municipal a autorisé, au cours de sa séance du 21 décembre, le Maire à signer avant le 31 décembre la transaction entre la Ville et la SDCC concernant le réseau de chaleur de Clichy.

Je convoque donc le Bureau pour autoriser le Directeur général à signer la transaction dans le contentieux entre Clichy Habitat et la SDCC **le vendredi 30 décembre à 10h au siège de l'Office** pour permettre une signature le jour même en présence des avocats avant la date butoir du 31 décembre.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Délibération autorisant au Directeur général pour signer la transaction entre Clichy Habitat et la SDCC
- Point sur les mesures de sécurité et de prévention en période de fêtes
- Présentation des propositions de Clichy Habitat pour le CUCS
- Calendrier de travail pour l'année 2012

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.


Gilles CATOIRE

PJ :

- projet de transaction entre Clichy Habitat et la SDCC
- projet de transaction entre la Ville et la SDCC
- communiqué de presse de la Ville